

**Déclaration liminaire au CSAL du 19/01/2024 report de celui du 09/01/2024 – DDFIP 01**

Monsieur le Président,

C'est encore une fois dans un contexte compliqué, qu'à l'occasion de cette traditionnelle instance de début d'année nous vous présentons nos vœux de bonne année et de bonne santé pour 2024.

Cette année, l'exercice « emplois » semble être favorable à la DGFiP mais quid de notre département ?

**+ 148 emplois à la DGFiP => 0 emploi dans notre département**

C'est par de subtils jeux de suppressions, redéploiements, transferts d'ETP, que l'on arrive à ce résultat qui pour l'alliance **CFTC-CFDT** n'est qu'un trompe l'oeil.

Le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur le contrôle fiscal cette année. D'où un « renforcement » des services de ce secteur. Mais cela se traduit-il par une hausse globale des emplois ? Pas du tout. Il s'agit de piocher dans d'autres secteurs pour « redéployer » vers le contrôle. Miracle (sans doute l'effet Noël...) certains métiers sembleraient avoir gagné en productivité, ce qui permettrait ces transferts sans dommage.

Nous aimerions bien que nous soient démontrés que les gains de productivité mis en avant par la DG ne sont pas encore une fois anticipés ni surestimés. Ils servent généralement de prétexte aux diverses suppressions d'emplois dans certains métiers pour les redéployer ailleurs (cette année sur le contrôle fiscal), faisant ainsi l'économie de nouvelles embauches.

Quant aux transferts d'ETP liés à des transferts de missions, si l'on prend l'assiette de la TAM (transfert des DDT vers la DGFiP), le compte n'y est pas. D'une part, les volumes d'emplois consentis sont moins importants que ceux qui accomplissaient la mission dans les DDT mais, d'autre part, les transferts réels d'agents « sachant » ne sont pas à la hauteur en nombre, voire inexistantes pour notre département après le retour vers la DDT des 2 agents initialement prévus pour le transfert de la mission.

Nos visites régulières dans les services nous permettent de faire le constat du niveau de fatigue des collègues de notre réseau. Les effets du NRP ne sont pas encore dissipés, loin de là. Il faudrait que les effectifs réels des services soient au moins au niveau du TAGERFiP et stables, pour que l'on puisse espérer une amélioration de la situation. Au lieu de cela, on déshabille encore les uns pour habiller les autres.

Ces tours de passe-passe annuels conduisent à un réseau toujours plus resserré et à un accroissement des charges des agents et de leur niveau de fatigue.

**Conséquences locales sèches :**

Services	IP	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	Total
Direction		-1		+1			0
EDR						-1	-1
BCR					+1		+1
PCR	+1		-1	+2			+2
SIE St Laurent					-1		-1
SPFE Bourg						-1	-1
SGC Montluel					-1		-1
SGC Bourg						-1	-1
Paierie						-1	-1
SDIF		-1	+1		+2	+1	+3
<b>Total</b>	<b>+1</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>+3</b>	<b>+1</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>

**Bilan annuel rapide du plan social :**

2012 = -16 emplois (- 2441 DGFIP = 0,66%)

2013 = -14 emplois (- 2062 DGFIP = 0,68%)

2014 = -13 emplois (- 2002 DGFIP = 0,65%)

2015 = -12 emplois (- 1934 DGFIP = 0,62 %)

2016 = -11 emplois (- 2111 DGFIP = 0,52 %)

2017 = -10 emplois (- 1538 DGFIP = 0,65 %)

2018 = 0 emplois (-1597 DGFIP = 0 % mais si on compte la baisse tendancielle de -7 = 0,44 %).

(jeu de chaises musicales suite au départ de la Dépense Etat, travaux RH et arrivée des RNF = une baisse tendancielle estimée à -7 emplois au vu des charges supplémentaires et des vacances)

2019 = -9 emplois (- 2090 DGFIP = 0,43 %)

2020 = -5 emplois (- 1431 DGFIP = 0,35 %)

2021 = -7 emplois (- 1792 DGFIP = 0,39 %)

2022 = -8 emplois (- 1355 DGFIP = 0,59 %)

2023 = -11 emplois (- 684 DGFIP = 1,61 %)

2024 = 0 emplois (+148 DGFIP = 0 % mais avec le redéploiement pour renfort des missions prioritaires on peut considérer -6 emplois prélevés sur SIE, SGC, SPFE, Paierie et EDR)

Total = -116 emplois (-129 emplois si l'on inclus l'impact des RNF en 2018 et les redéploiements en 2024)

Soit une perte de 15,43 % d'emplois dans nos services depuis 2012 (752 emplois au TAGERFiP 2011)

Face à ce constat, il est bien évident, Monsieur le Président, que nous allons voter CONTRE un projet de TAGERFiP qui supprime 6 emplois dans plusieurs de nos services des Finances Publiques de l'Ain.

Certes la mission de contrôle fiscal se renforce enfin. Depuis le temps qu'on le demande et que nous tirons la sonnette d'alarme sur l'argent qui ne rentre pas, il était temps. Mais cela se fait au détriment d'autres missions et non pas en complément. C'est encore de la petite comptabilité RH qui bidouille les emplois et non une vraie politique d'action avec les moyens ad'hoc.

Encore une fois les agents feront face, encore une fois ils vont prioriser pour atteindre les objectifs fixés, encore une fois ils vont accepter mais jusqu'à quand le pourront-ils ? Si la conscience professionnelle des acteurs du réseau va encore une fois permettre de passer l'obstacle, quid de leur fatigue ? Quid également des tâches non priorisées ? Les abandonne t'on ? A défaut, quand seront-elles effectuées ?

La guerre ne se gagne pas sans soldats, les missions de nos services ne s'accomplissent pas sans agents. A force de prioriser, d'arbitrer, de choisir, ne va t'on pas aussi y perdre notre âme ?

Merci de joindre cette déclaration au procès-verbal de ce Comité Social d'Administration Local.

Les élus de l'alliance **CFTC-CFDT** de l'Ain.

